

LE PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS DE L'ACVF

Samedi 14 août 2004
à Montagny-sur-Yverdon, organisée par le FC Valmont

Présidence : Monsieur Jacky Marcuard, Président de l'ACVF

Secrétaire du procès verbal : Madame Sylvia Huguenin, secrétaire à l'ACVF

Clubs convoqués : 142 clubs

Présents : 139 clubs

Absents : 3 clubs

Membres du Comité central présents : MM. Jacky Marcuard, Président, Dominique Blanc, Vice-président, Pierre-André Martin, Lino Campigotto, Georges Guinand, Michel Dumusc, Michel Despland et Jean-Marc Vallélian, membres.

M. Jacky Marcuard, président du Comité Central de l'ACVF, ouvre la séance à 9h30 en souhaitant la bienvenue aux délégués de notre football national et cantonal ainsi qu' aux représentants :

- des autorités cantonales,
- des autorités communales,
- de l'ASF, de la Ligue Amateur, de la Commission des terrains, de la Ligue Romande ainsi que le plaisir d'accueillir M. Jacques Antenen, juge d'instruction cantonal, vice-président de la Commission de contrôle et de discipline à l'UEFA.
- des associations amies, l'ACGF, l'ANF, l'AVF, l'AFF et surtout, pour la première fois les associations soleuroise et zurichoise.
- des sociétés amies, les « 6 Grands » - la gymnastique, les chanteurs vaudois, les carabiniers et les jeunesses campagnardes
- des présidents d'honneur et membres d'honneur
- des délégués de la Ligue Amateur
- du groupement vétérans ASF, section vaud
- de notre sponsor Migros Vaud

Un tout grand merci au FC Valmont qui a tout mis en œuvre pour nous accueillir dans cette salle magnifiquement décorée et d'avoir laissé sa place en 2002 au FC Bex qui lui fêtait aussi son centenaire. La parole est donnée à M. Millioud, vice-président du FC Valmont qui nous retrace un bref historique de son club.

Ordre du jour

1. Signature de la liste de présences

142 clubs convoqués, 139 clubs présents, majorité absolue 70, majorité des $\frac{3}{4}$, 104.

Les clubs ont été convoqués conformément à l'art. 12 de nos statuts, l'assemblée est donc valablement constituée dans le sens de l'art. 11 des statuts de l'ACVF. Le président rappelle que les dispositions de l'art. 15 des statuts font foi dans les décisions à prendre par les délégués.

Majorité des $\frac{3}{4}$ = modifications des statuts (aucune modification cette année).

Majorité absolue = élection, voir aux points 8 à 11 de l'ordre du jour.

Majorité relative = toutes autres décisions.

2. Désignation des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs : Mme Isabelle Toberini (CS La Tour-de-Peilz), M. Max Hugentobler (FC Gland) et M. Emile Favre (FC Tolothenaz).

3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée de Bonvillars

Le procès-verbal de l'assemblée a été envoyé aux clubs par courrier au début de l'année 2004 et a paru également sur internet.

Ce dernier est accepté et les remerciements vont à sa rédactrice Mme Sylvia Huguenin.

La parole est cédée à M. Alain Martignier, vice-syndic de Suscévaz.

4. Rapport du Comité Central

En date du 24 juillet 2004, les rapports des différentes commissions ont été adressés aux clubs.

Ces rapports sont tous adoptés par les délégués et un grand merci est transmis par le président central à tous les responsables des différentes commissions pour l'excellence de leur travail.

Rapport du Président central (M. Jacky Marcuard)

Nous transcrivons ci-après ses propos :

A comme Amende

Le point culminant est atteint puisque nous arrivons à la modique somme de Frs 384'000.--. Celle-ci correspond à 40 % du budget.

Je rappelle qu'il y a encore 4 ans, les amendes représentaient le 50 % du budget. L'ACVF va étudier pour l'année 2005-06 une autre variante qui consisterait à demander un fixe à chaque club et de diminuer les tarifs des amendes. Cette solution assurerait à notre association une rentrée d'argent qui aurait l'avantage de ne pas mettre en danger les comptes de l'ACVF. Que se passerait-il si d'aventure le Fair-play prôné s'avérait payant à la fin du futur championnat.

B comme Baulmes

Une aventure extraordinaire comme il n'en arrive pas souvent dans notre monde du foot.

Bravo à toute l'équipe ainsi qu'à ses dirigeants qui ont prouvé qu'un village de 950 habitants peut atteindre un des sommets de la hiérarchie de notre football. Bon vent à tous !

C comme Centième

Je tiens à tirer ici un grand coup de chapeau au Comité du 100^{ème} dirigé par M. Fabian Salvi.

Près de 100 séances à leur actif pour que la fête soit belle. A part quelques petits couacs, bien compréhensibles, le travail bénévole, et je pèse mes mots, portera, j'en suis sûr, ses fruits.

Un grand merci encore à tous ces membres pour le travail effectué à ce jour et pour ce qu'il reste à faire.

D comme Débiteurs

Inadmissible la manière dont les clubs traitent leurs dettes. Il y a une année, nous avons menacé de boycott les mauvais payeurs.

Je rappelle que l'Association emploie, à ce jour, 4 personnes à plein temps et qu'à la fin de chaque mois Frs 20'000.—sont nécessaires.

Alors Messieurs les Présidents, veuillez faire passer le message. Vous avez jusqu'au 30 août pour être à jour sinon nous ferons ces demandes de boycott.

F comme Fair-play

Que faire de plus si ce n'est prôner le Fair-play à travers les actions que nous avons menées.

Nous savons qu'il faut du temps pour que cette notion entre dans la tête de nos footballeurs et dirigeants, mais accélérons le mouvement pour que notre sport en sorte grandi.

I comme Informatique ou Internet

De plus en plus développé, de plus en plus visité, notre site permet de pratiquement tout voir, tout savoir sur le déroulement des compétitions de l'ACVF.

Outil d'avenir qui tend à remplacer, à très brève échéance, l'annuaire. Merci aux responsables de clubs qui ont bien voulu nous fournir la longue et fastidieuse liste des responsables et entraîneurs de leur club.

Merci à Caroline qui, depuis 3 mois, rentre ces données qui vous permettront de tout savoir sur les clubs vaudois.

P comme Président de club

Bénévole vous l'êtes, bénévole vous le resterez.

Il est de plus en plus difficile de nouer les deux bouts. Vous passez des heures afin de faire tourner la lourde machine administrative de votre club favori. Gardez la foi, entourez-vous de passionnés (s'il en reste !).

Merci de donner de votre temps et de votre personne pour le club cher à votre cœur et surtout n'écoutez pas les donneurs de leçons (autrement connus sous le nom de « Yaka » ...).

M comme Merci

A tout le staff de l'ACVF qui me supporte à longueur d'années et qui donne le meilleur de lui-même afin que le championnat de l'ACVF se déroule de la meilleure manière.

5. Rapport financier et rapport des vérificateurs des comptes

Après vérification par notre fiduciaire « Multifiduciaire Léman » à Lausanne, les clubs suivants ont reçu le mandat de contrôler les comptes de la saison écoulée. Cette vérification s'est faite en nos locaux, en présence des présidents de commissions, par les clubs suivants :

FC Bex – FC Tolochenaz – FC Bonvillars – FC Granges-Marnand

La parole est cédée au représentant de la commission du FC Bex, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Un délégué demande des éclaircissements au sujet des salaires et des charges sociales. En effet, les salaires du secrétariat augmentent de 33 % , avec une secrétaire en moins, et les charges sociales n'augmentent que de 2 %.

M. Vallélian, chef des finances explique le cas de Mme Denise Musitelli, secrétaire qui est au bénéfice d'une indemnité « perte de gain » sur laquelle il n'y a pas de retenue et dont le salaire payé est diminué des indemnités. En ce qui concerne les salaires, nous avons remplacé une secrétaire à 50 % par une secrétaire à plein temps dès mai 2004 et un employé à 60 % dès mai 2003 et dont le salaire est entier pour la saison 2003 – 2004. Ainsi, il donne satisfaction au délégué.

L'assemblée accepte les comptes tels que présentés et donne décharge au Comité Central ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

Remerciements aux vérificateurs, spécialement aux FC Bex et FC Tolochenaz et qui, après deux ans de vérifications, s'en vont comme l'exigent nos statuts.

6. Budget de la saison 2004-2005

Le budget a été distribué ce jour aux délégués.

M. Vallélian, chef des finances apporte quelques informations complémentaires :

L'écart entre les charges effectives 2003 – 2004, **CHF 863'200.00** et celles du budget 2004 – 2005, **CHF 976'000.00**, soit **CHF 112'800.00**, découle principalement de l'engagement d'un nouveau chef technique cantonal. En effet, l'ASF, entre autre, a modifié ses exigences en la matière.

Pour assurer le financement de cette charge supplémentaire, l'ASF augmentera sa participation de **CHF 40'000.00**, le « Fonds du Sport » (anciennement « Sport-Toto ») laisse entrevoir que son subside pourrait passer de **CHF 133'100.00** à **CHF 153'000.00** et de plus, cette instance est disposée à accorder une aide distincte pour « Chef technique » de **CHF 20'000.00**. La différence manquante découlera de recettes supplémentaires.

Le budget pour la saison 2004-2005 est accepté par l'assemblée.

7. Discussions et décisions sur les propositions du Comité Central de l'ACVF et des clubs, ainsi que sur toutes les questions intéressant les ligues inférieures.

Lettre du FC Thierrens, reçue le 12 juillet 2004. La proposition est la suivante : Une demande à chaque nouveau club inscrit auprès de notre association de créer et d'inscrire, dans les 2 ans suivant son inscription, une ou plusieurs équipes de juniors. Le Président de l'ACVF propose à l'assemblée que l'on modifie la dernière phrase

comme suit : ...de créer et d'inscrire, dans les 2 ans suivant son inscription, une équipe juniors.

Cette proposition est soumise au vote et est acceptée par 58 voix pour et 45 contre (18 abstentions).

8. Election du Président Central

La parole est cédée à M. Dominique Blanc, vice-président.

Election du Président central : M. Jacky Marcuard est réélu pour 2 ans par acclamation.

9. Election des membres du Comité Central

M. Jacky Marcuard présente à l'assemblée les membres du Comité Central en vue de leur réélection :

Pierre-André Martin	Président de la Commission des seniors
Georges Guinand	Président de la Commission des juniors et des cours
Michel Despland	Président de la Commission des arbitres
Michel Dumusc	Président de la Commission compétitions et responsable des calendriers actifs et juniors
Dominique Blanc	Vice-président et président de la Commission Disciplinaire
Lino Campigotto	Responsable de l'informatique et internet
Jean-Marc Vallélian	Responsable des finances

Tous les membres sont réélus par acclamation.

La parole est cédée à M. Ralph Zloczower, Président central de l'ASF qui félicite la réélection de Jacky Marcuard ainsi que de son comité. Après quelques mots sur l'affaire Frey, il nous informe que notre football suisse se porte très bien puisque 4 équipes nationales ont participé, cette année, aux différents championnats d'Europe, Portugal, Allemagne, en Suisse pour les M19 et en Finlande pour les M19 Féminines. Les finances de l'ASF sont excellentes et il nous annonce l'inauguration du 1^{er} centre de formation à Huttwill pour les jeunes footballeuses. Le Président termine par le Trophée Fair-play Suva liv ! qui met en lice toutes les équipes de la 1^{ère} ligue à la 5^{ème} ligue. Le 1^{er} rang a été remporté par le Vevey-Sports et le 4^{ème} par le FC Stade-Lausanne-Ouchy. Un tout grand bravo à ces clubs. Il transmet encore toutes ses vives félicitations à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de l'ACVF.

Remise des fanions de l'ASF et de la LA au FC Allaman pour ses 75 ans, au FC Froideville pour ses 50 ans et au FC Lausanne-Sport pour son titre de champion en 2^{ème} ligue inter.

10. Election du Président et des membres de la Commission de Recours

Me Francis Sauvain quitte cette Commission après plus de 20 ans.

Sur 7 membres que compte la Commission de Recours, 6 acceptent leur réélection, il s'agit de :

Me Philippe Rossi, Président et les membres : MM. Korman Ayala, Me Christian Dénériaz, Philippe Mercier, Me Charles Munoz et Adriano Francescato.

Pour remplacer Me Francis Sauvain, Me Philippe Rossi propose M. Denis Meylan.

Tout le comité en bloc est réélu par acclamation par l'assemblée.

11. Election des 4 délégués à la LA et à l'ASF

Nous enregistrons la démission de M. Antoine Guala. Les 4 délégués sont :

MM. Jacky Marcuard, Jean-Claude Meylan, Pierre-Olivier Tavel et Pierre-André Martin.
Les suppléants : MM. Rémy Perrin et Dominique Blanc

12. Nomination des vérificateurs des comptes

Le FC Bex et le FC Tolochenaz ayant terminé leur mandat de deux ans, le Comité Central propose, comme le veut la coutume de nommer :

Le FC Bonvillars, le FC Granges-Marnand, le FC Valmont et le FC Racing Villeclair

L'assemblée accepte par acclamation ces clubs.

13. Organisation des matches de championnat, de la Coupe vaudoise et de la Coupe suisse

La parole est donnée à M. Michel Dumusc, président de la Commission des compétitions.

En Coupe vaudoise, dite Jordan's Cup, seul le vainqueur participera à la Coupe suisse. En championnat, le meilleur de chaque ligue sera désigné comme champion vaudois selon les modalités en vigueur. Il n'y aura pas de finales comme cette année, faites dans le cadre du 100^{ème} anniversaire.

3 documents importants ont été distribués ce matin à l'entrée, il s'agit :

- des directives, communications importantes, de la Commission des Compétitions de l'ACVF
- du règlement de la Jordan's Cup
- des modalités de la saison 2004-2005 de la 2^{ème} à la 5^{ème} ligue.

Jacky Marcuard rappelle encore que le premier du groupe 1 et le premier du groupe 2, en 2^{ème} ligue régionale, jouent l'un contre l'autre, match aller-retour, et que seul le vainqueur de ces matches de barrage monte en 2^{ème} ligue inter.

14. Désignation du lieu de la prochaine assemblée

C'est à Nyon que se tiendra la prochaine assemblée des délégués de l'ACVF dans le cadre du 100^{ème} anniversaire du Stade Nyonnais. Le représentant de ce club confirme donc sa candidature pour cette assemblée qui aura lieu le 20 août 2005.

Rappel à tous les clubs que les assemblées sont attribuées jusqu'en 2016. Seule celle de 2010 dévolue à Avenches est libre. Si un club est intéressé pour un anniversaire, il doit en faire part à l'ACVF, par écrit.

15. Remise des prix de bonne tenue

Voilà 6 ans que la Maison Cornu SA de Champagne sponsorise, pour un montant de Frs 20'000.--, le prix Fair-play des actifs.

Comme pour l'an passé, pour chaque ligue, 3 classements ont été établis, un pour le premier tour, un pour le deuxième tour et un pour le classement final. Le Président remercie M. Paul-André Cornu du geste énorme qu'il fait pour le football vaudois et lui cède la parole.

M. Cornu met l'accent sur la difficulté du recrutement des juniors dans les villes dites « moyennes » de notre canton. Un travail considérable doit être fait par les autorités et les associations car il relève que ce n'est pas seulement un problème de société mais aussi un problème de relève pour notre équipe nationale.

2^{ème} ligue – classement final : 1^{er} FC Gland – 2^{ème} FC Baulmes II – 3^{ème} FC Bursins et FC Concordia-Lausanne

3^{ème} ligue – classement final : 1^{er} FC Cudrefin – 2^{ème} FC Ollon – 3^{ème} FC Chêne-Aubonne et FC Stade-Payerne II

4^{ème} ligue – classement final : 1^{er} FC Montcherand – 2^{ème} FC Arnex (ex-aequo avec FC Montcherand) – 3^{ème} FC Ressudens

5^{ème} ligue – classement final : 1^{er} FC Poliez-Pittet II – 2^{ème} FC Echichens II – 3^{ème} FC Prilly III

Pour le palmarès des juniors, la parole est cédée à M. Georges Guinand.

Après un rappel de l'immense succès des diverses manifestations mises sur pied cette saison (le grand tournoi scolaire Crédit Suisse, Graines de Foot, les finales de coupe vaudoise et celles des vainqueurs de coupe sur le plan de la Romandie) M. Georges Guinand nous informe de l'engagement, au 1^{er} août 2004, d'un chef technique à plein temps au sein de l'ACVF en la personne de M. Pablo Iglesias, et qui sera à disposition des clubs vaudois.

M. Dumusc distribue encore les prix aux clubs les mieux représentés avec leurs juniors lors du championnat d'Europe M19 à Vidy :

FC Crans – FC Venoge – FC Valmont.

M. Pierre Annaheim du FC Stade-Lausanne-Ouchy en tant que Président du comité d'organisation de ce même championnat ainsi que toute son équipe, sont remerciés pour leur immense travail.

16. Honneurs

M. Dominique Blanc prend la parole pour la remise des insignes d'honneur.

Cette année c'est le Président de l'Association cantonale vaudoise de gymnastique, M. Etienne Mieville, qui nous apporte le salut des « 6 Grands ».

17. Divers

L'année passée, le problème des buvettes avait été soulevé. Nous n'avons reçu que 5 lettres (sur 142 clubs). La solution est de trouver un restaurateur qui soit d'accord de mettre sa patente à disposition du club. Une confirmation peut être demandée auprès de l'ACVF stipulant que le club en question fait bien partie de l'association.

La Commission des arbitres de l'ACVF va organiser un loto qui se déroulera à Vennes, le 3 décembre 2004.

Dans le cadre du 100^{ème}, deux grandes manifestations sont encore prévues, il s'agit du Comptoir Suisse où un stand sera mis à disposition de l'ACVF et le repas de gala à la Marive à Yverdon, le 30 octobre 2004 qui clôturera le 100^{ème}.

18. Contre-appel

Il n'est pas procédé à un contre-appel.

Le Président achève cette assemblée en souhaitant, au nom de l'ACVF, à toutes les personnes présentes, une bonne année sportive empreinte de Fair-play et une bonne fin de journée. La parole est laissée à un membre du FC Valmont pour le déroulement de la suite.

La séance est levée à 11h25.

La secrétaire
S. Huguenin